



p. 2 Le Mot du Président

p. 3 La PEEP dans l'Académie de Versailles

p. 4 Les Services de l'UA

p. 4 20^{ème} Journée Prévention Santé à Versailles



p. 6 92^{ème} Congrès national de la PEEP à Dijon



p. 5 Le calendrier scolaire 2013-2014

p. 5 Les Grands Prix



p. 9 Le comité de l'AD 95

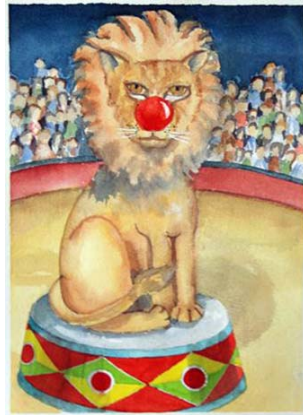
p. 9 Vos Représentants dans les Commissions Académiques

p. 10 La page de l'AD 78

p. 11 La page de l'AD 91

p. 12 La page de l'AD 92

p. 13 La page de



p. 14 Le compte-rendu de l'Audience PEEP au Rectorat

Le Journal de l'UA Versailles

Juin 2013

Journal édité par l'Union des Associations PEEP de l'Académie de Versailles
Résidence Lorilleux - 1 allée Henri-Sellier - 92800 Puteaux

Responsable de la publication : Jean-Marc MAGNET
Diffusion : Comité de toutes les APE/AD/UA PEEP de l'Académie de Versailles



Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public



Le Mot du Président



Chers Parents, chers Adhérents,

Dans un contexte d'incompréhensions, de réformes successives, toutes innovantes et parfois mal comprises, de difficultés économiques qui imposent aux familles un effort de plus en plus important pour donner à leurs enfants un avenir, toutefois incertain, notre organisation a pris le temps de s'adapter pour vous apporter l'aide la plus appropriée et la plus lisible dans notre organisation sur le territoire national. Avec le départ de Marie-Claire BENCHEICK après de bons et loyaux services en octobre dernier, nous avons travaillé avec vos départements pour définir les attentes de chacun et aussi définir tout ce que nous pourrions faire et proposer.

Après ce travail, nous avons proposé à Catherine HAM un poste à temps partiel, voire plus demain, pour fédérer nos organisations, mutualiser les besoins de chacun à faible coût et organiser des projets pour nous permettre d'être plus visible. Tous vos acteurs départementaux et régionaux essayent de s'engager dans cette dynamique pour vous apporter un maximum d'informations et d'aides dans la complexe organisation qu'est l'administration de l'éducation nationale et particulièrement dans l'Académie de Versailles.

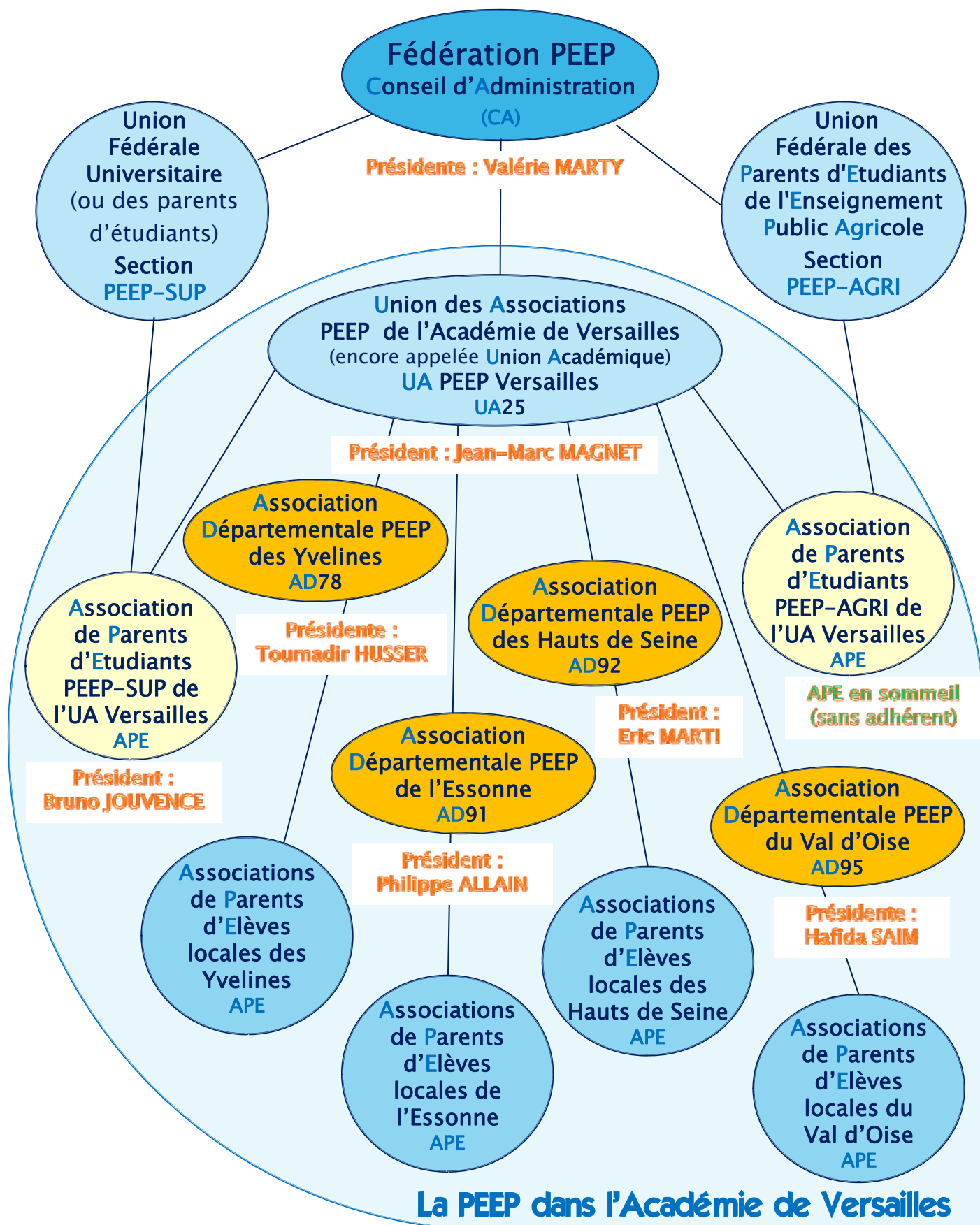
Cette Académie est la plus importante en France, et nous sommes sur le territoire national dans le mouvement de la PEEP les adhérents les plus représentatifs au sein des conseils d'écoles, des conseils d'administration, et même au sein du CESER grâce à Bruno JOUVENCE qui fait un travail exemplaire et qui représente les trois UA de la région île de France. En ce qui concerne notre mouvement académique, enfin pour la première fois depuis des années, nous avons maintenu notre nombre d'adhérents. Un bravo à tous les acteurs de terrain qui nous ont permis une pause, de plus, les indicateurs montrent des signes prometteurs. Pour nous faire entendre, il est important de se rassembler, de se fédérer, et d'accroître les bénévoles pour être le plus présent dans les différentes instances dans lesquelles nous sommes conviés. Il faut aussi parler vrai sans être influencé par des avis syndicaux ou politiques. C'est être le relais uniquement des problèmes de terrain, de parents et de pouvoir d'achat qui fait notre force.

Qui nous sommes ? Comment nous nous situons dans l'organisation nationale de la Fédération PEEP ? Quels sont vos interlocuteurs ? Où nous vous représentons et qui, au niveau académique ? C'est ce que nous avons essayé de vous présenter dans la parution de cet exemplaire nouvelle formule. Une page spécifique est dédiée à votre département et à PEEP SUP, forces vives dans notre organisation nationale, pour vous permettre de connaître chez vous, mais aussi pour vous permettre de savoir ce qui se passe dans les départements voisins et aussi dans le supérieur. Dans le prochain numéro, qui vous sera adressé le 15 novembre, nous donnerons la parole à vos représentants locaux par département pour qu'ils nous relatent en quelques lignes leurs actions, qui pourraient être exportées chez vous. Grâce à leurs coordonnées qui seront communiquées, vous pourrez en savoir plus. Dès à présent, transmettez à Catherine vos exemples de participations.

Pour conclure, soyez simple et vrai dans vos propos. Pour chaque parent, une réponse spécifique peut être apportée grâce à l'expérience de vos représentants départementaux dans un premier temps, enfin et surtout par le maillage au sein de l'Union Académique que nous avons su mettre à votre service. Ne restez pas isolé contactez-nous, c'est comme cela que notre mouvement sera plus fort, voire en croissante évolution DEMAIN. Je vous souhaite de très bonnes vacances et espère vous retrouvez avec toute l'énergie qu'il se doit pour une année 2013/2014 que l'on va qualifier de transitoire.

Jean-Marc MAGNET





Le président de l'UA (Union Académique) est l'interlocuteur du recteur, du président de la Région et de son vice-président en charge de la vie scolaire.

Son rôle est de coordonner et d'animer les actions des départements qui constituent l'académie, de fédérer les équipes PEEP et de permettre à chaque département de mener à bien son action.

Le Comité de l'Association UA PEEP Versailles :

Président : Jean-Marc MAGNET – jmmagnet2@aol.com – 06 07 34 12 27

Vice-présidents : Philippe ALLAIN – Valérie MARTY

Trésorier : Alain NEEL

Trésorier adjoint : William PANEL

Secrétaire : Véronique BARTEBIN

Autres membres du comité : Didier CHIRON

Carole GAILLARD – Toumadir HUSSER

Bruno JOUVENCE – Stéphanie LOBET

Eric MARTI – Magali PAYAN

Hafida SAIM

**Union des Associations
PEEP de l'Académie de Versailles**
(encore appelée **Union Académique**)
UA PEEP Versailles
UA25

Présidents d'honneur : Annick DUMOND – André TANTI

Membres d'honneur : Marika BERGENDAL – Claudine CAUX

Régine DEBRIE – Anne FAURET – Hélène FITZGERALD – Jacques HUI

Jean-Paul JACQUEMART – Yolaine JULIENNE – Isabelle LEROY

Patrice LIEGEY – Véronique MARES

Marie-Christine MARTEAU

20^{ème} Journée Prévention Santé à Versailles **« L'enfant malade à l'école »**

La 20^{ème} JPS s'est déroulée le 23 mars dernier dans le prestigieux Lycée Hoche de Versailles.

Organisée par l'Association PEEP locale de Versailles, cette initiative a donné à chacun l'opportunité de débattre de sujets importants relatifs à l'enfant malade à l'école, d'entamer le dialogue et de nous instruire quant aux différentes maladies et aux moyens mis en œuvre pour accompagner les enfants atteints de ces différents maux.

Témoignage d'une adhérente PEEP : « J'ai assisté à la JPS et j'ai apprécié ce moment d'échanges pour diverses raisons. Tout d'abord, cela m'a aidé à me sentir moins seule face aux soucis de mon fils, à rencontrer d'autres personnes égarées dans les démarches et avec de nombreuses questions. Des solutions existent pour pouvoir lui venir en aide. Grâce à cette rencontre, je sais quelles démarches entreprendre et quelles personnes contacter afin de me soutenir et de m'aiguiller dans l'avenir. »

Les Services de l'UA

Tirages sur copy printer (mini 100 tirages) avec pliage gratuit :

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| • A4 papier blanc : | 0,025 € recto |
| | 0,038 € recto/verso |
| • A4 papier couleur : | 0,029 € recto |
| | 0,042 € recto/verso |
| • A3 papier blanc : | 0,035 € recto |
| | 0,049 € recto/verso |
| • A3 papier couleur : | 0,046 € recto |
| | 0,058 € recto/verso |



Repiquages sur bulletins d'adhésion : 0,02 € par face

Impressions couleurs :

- | | |
|---------------------|--------------------|
| • A4 papier blanc : | 0,196 € recto |
| | 0,35 € recto/verso |
| • A3 papier blanc : | 0,22 € recto |
| | 0,40 € recto/verso |



Autres prestations : Merci de formuler votre demande sur : peep-ua-versailles@laposte.net



Parole de maman suite aux JPS :
« Je vous remercie pour votre aide. J'ai eu suite à votre contact différents interlocuteurs intéressants au

sein du rectorat. Des choses sont à l'étude pour l'aide aux enfants malades, j'ai trouvé une écoute et des informations vont m'être communiquées pour essayer de mettre en place un dispositif pour aider ma fille à la rentrée en ayant si besoin l'appui du rectorat. Je ne manquerai pas de vous tenir informée. »

Médecin Conseiller Technique auprès du
Recteur de l'Académie de Versailles :
Docteur Christine CORDOLIANI
christine.cordoliani@ac-versailles.fr

Si vous souhaitez plus d'informations
sur la JPS, contactez-nous sur :
peep-ua-versailles@laposte.net

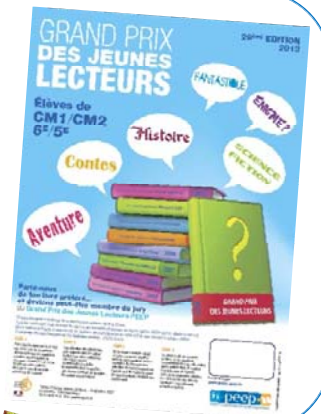
Le Grand Prix des Jeunes Lecteurs



Cette année encore, pour la 29^{ème} édition du Grand Prix des Jeunes Lecteurs, 2148 bulletins de participation ont été envoyés par des élèves de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} des Hauts-de-Seine, des Yvelines et de l'Essonne.

Bravo à Louis DECOTTE, élève de CM2 à l'école Mauriceau d'Asnières-sur-Seine (92), qui a représenté l'Académie de Versailles au jury national du GPJL 2013 !

Le lauréat 2013 du Grand Prix des Jeunes Lecteurs, élu par ce jury national, est **Pascal RUTER**, avec « **Le cœur en braille** » aux Editions Didier Jeunesse.



Le Grand Prix des Jeunes Dessinateurs

Thème : Imagine le cirque de tes rêves !

Pour la 12^{ème} édition du Grand Prix des Jeunes Dessinateurs, le jury de l'UA PEEP Versailles s'est réuni le 25 mai dernier pour choisir un dessin par catégorie parmi ceux proposés par les Associations Départementales du Val d'Oise, des Yvelines et de l'Essonne.

Pour mémoire, seul le dessin gagnant de chaque département peut participer à cette sélection dans chacune des catégories.



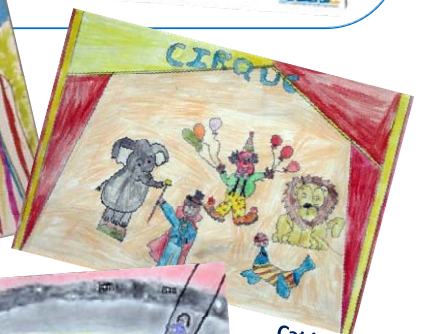
Catégorie 6 :
CM2 de
Verneuil-sur-
Seine

Dessins lauréats pour l'Académie de Versailles :

- Catégorie 1 : Morwane TORGHAN de Domont (95) qui termine 2^{ème} au jury national
- Catégorie 2 : Doryan PICARD de Morangis (91) qui termine 1^{er} au jury national
- Catégorie 3 : Lisa FALENTIN de Domont (95)
- Catégorie 4 : Pauline GUYONVARH de Bures-sur-Yvette (91) qui termine 1^{ère} au jury national
- Catégorie 5 : Tarek FALLOUS - CLIS de la Source à Verneuil-sur-Seine (78) qui termine 3^{ème} au jury national
- Catégorie 6 : Classe de CM2 de l'école Jean Jaurès de Verneuil-sur-Seine (78)



Catégorie 1 :
Morwane
TORGHAN



Catégorie 5 :
Tarek FALLOUS



Catégories
2 et 4 :
dessins p. 11

Catégorie 3 :
Lisa FALENTIN

Le calendrier scolaire 2013-2014

Rentrée scolaire des élèves - Zones A, B et C
mardi 3 septembre 2013

Une journée de cours sera rattrapée :

- pour les élèves qui ont cours le mercredi matin :
 - le mercredi 13 novembre 2013 après-midi
 - et le mercredi 11 juin 2014 après-midi
- pour les élèves qui n'ont pas cours le mercredi matin :
 - soit le mercredi 13 novembre 2013 toute la journée,
 - soit le mercredi 11 juin 2014 toute la journée.

Le choix de cette date est arrêté par le recteur d'académie : choix non défini à ce jour.

Toussaint - Zones A, B et C

du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2013

Noël - Zones A, B et C

du samedi 21 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014

Hiver

Zone A : du samedi 1er mars au lundi 17 mars 2014

Zone B : du samedi 22 février au lundi 10 mars 2014

Zone C : du samedi 15 février au lundi 3 mars 2014

Printemps

Zone A : du samedi 26 avril au lundi 12 mai 2014

Zone B : du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2014

Zone C : du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2014

Début des vacances d'été

Zones A, B et C : samedi 5 juillet 2014



Thème du Grand Prix des Jeunes Dessinateurs 2014 :

**« Dessine moi la musique,
Un orchestre fou !
Un instrument rigolo !
Des notes qui s'envolent ! »**



Le Journal de l'UA Versailles



Jun 2013

92^{ème} Congrès National de la PEEP à Dijon

« *L'enfant et la famille au cœur du système éducatif* »

LA MINISTRE DELEGUEE CHARGEE DE LA REUSSITE EDUCATIVE, MADAME GEORGE PAU-LANGEVIN a clôturé ce congrès en rappelant que le suivi attentif de la scolarité de leurs enfants et une meilleure connaissance du système éducatif par les familles représentent un atout majeur pour favoriser le bien-être et la réussite de leurs enfants à l'école.

En voici quelques extraits :

« Nous voulons **prendre l'enfant** non pas seulement à l'école avec les enseignants, mais **dans sa globalité, dans tout son environnement de vie. Le premier appui de l'enfant, c'est sa famille.**

Pour aider un enfant à l'école, il n'est pas indispensable d'être soi-même bac +12 mais nous savons que c'est l'intérêt de la famille pour l'école, l'intérêt que le parent marque à la scolarité de l'enfant, le suivi attentif de ce que fait l'enfant qui peut faire la différence.

Je me souviens que quand j'étais petite c'était la nounou que nous avions à la maison qui s'occupait de nous faire réciter les leçons. Elle nous faisait réciter le latin auquel elle ne comprenait goutte, mais comme elle prenait un air extrêmement attentif et sérieux, on récitait le latin et cela nous a été très utile même si elle même ne le comprenait pas.

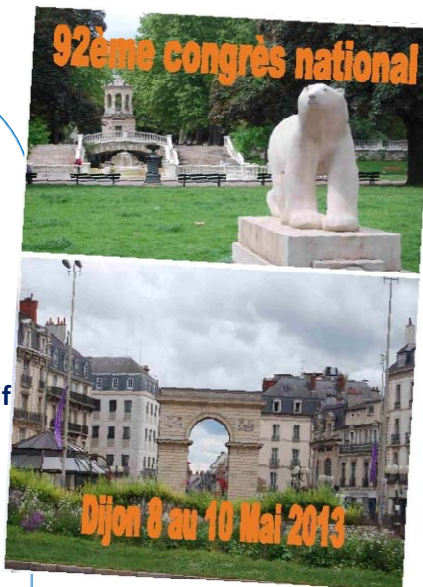
L'école a intérêt à travailler très étroitement avec vous, car nous savons aussi que les parents sont les premiers concernés et intéressés par la réussite de leurs enfants. Donc vous avez un rôle déterminant et le rôle des fédérations de parents d'élèves est très utile.

Ce que nous souhaitons faire dans la loi de refondation de l'école, c'est mieux associer les parents aux différents stades et événements marquants de la scolarité et des études.

Dans la loi d'orientation nous avons renforcé la place des conseils d'école qui ont désormais une consécration législative et ils permettent d'associer plus étroitement les parents à ce qui se fait dans l'école pour la vie de l'établissement et les décisions à prendre.

Nous avons aussi à revoir dans le cadre de cette loi, la place des parents s'agissant des enfants en situation de handicap. Nous allons donc bien redire que l'avis des parents sur le projet de vie et de formation de leur enfant demeurera quelque chose de particulièrement essentiel.

Et je tiens à souligner à cet égard, que **c'est la première fois dans une loi qu'on a affirmé le principe de .../...**



.../... **l'école inclusive** de manière à montrer qu'aujourd'hui, **on n'allait pas demander à l'enfant d'essayer de s'adapter ou de trouver sa place au sein de l'école, mais qu'au contraire, nous pensons que c'est à l'école de prendre en compte ces enfants dans toute leur diversité et d'essayer de répondre à leurs besoins.**

Nous avons aussi à réaffirmer le fait **que l'école doit amener son soutien aux familles les plus vulnérables, les plus fragiles.**

Nous nous rendons bien compte **que ces parents, dont on a dit souvent qu'ils étaient démissionnaires, ont au contraire besoin d'être aidés à assurer le mieux possible leur rôle de parent** et nous redisons clairement et fortement que même dans les familles modestes, nous savons que l'espoir qui est mis dans l'école est un espoir important.

Il ne nous semble pas que ce soit en stigmatisant les parents et en les sanctionnant qu'on va les aider à trouver leur place dans l'école et on va les aider surtout à apporter une aide adaptée à leurs enfants dans le cadre de leur scolarité.

C'est, **en prenant des mesures éducatives et pédagogiques, des mesures de soutien aux parents qu'on arrivera à leur faire comprendre que l'absentéisme est un fléau et un handicap pour la scolarité de leur enfant** et que par conséquent il convient qu'eux-mêmes nous aident à lutter contre l'absentéisme.

On s'est aperçu que beaucoup de parents qui sont très en retrait par rapport à l'école sont les parents qui eux-mêmes ont des souvenirs pénibles de leur scolarité et qui parfois sont eux-même aux prises avec l'illettrisme.

.../...



.../... Donc nous sommes conscients que c'est en aidant les parents qui sont eux-mêmes en difficulté avec l'écrit, que nous pouvons les aider à remplir leur rôle de parent.

Nous avons donc souhaité **étendre à 50 nouveaux départements les actions éducatives familiales qui ont pour mission d'aider les parents qui eux-mêmes sont aux prises avec l'illettrisme de manière à ce qu'ils soient plus à l'aise dans les fonctions qu'ils doivent remplir pour aider leurs enfants à l'école.**

Le **développement d'actions de soutien à la parentalité** est une des priorités parmi les actions que je développe avec Dominique BERTINOTTI qui est la ministre de la famille.

Je voudrais **mettre l'accent sur une meilleure ouverture de l'école sur son environnement et notamment sur les parents.** Il faut rendre plus effectifs les droits d'informations et d'expression des parents et **construire de nouvelles modalités de coopération avec les familles.**

Une action existe déjà qui s'appelle **la mallette des parents qui explique aux familles ce qui se passe à l'intérieur des établissements, ce que parfois ils ont du mal à comprendre, surtout ceux qui sont un peu éloignés du système scolaire.**

Souvent, **les parents qui font partie des classes socio-culturelles plus favorisées comprennent mieux les enjeux de l'école, comprennent mieux les comportements que l'école attend de leurs enfants, comprennent mieux ce qui va se passer, donc peuvent avoir un rôle plus actif.** Nous nous disons que **si on peut mieux expliquer aux parents ce qui se passe à l'école pour qu'ils puissent mieux comprendre les enjeux, il est clair que leur participation sera plus éclairée et par conséquent sera plus efficace.** Et par exemple, ils **pourront être plus présents dans l'élection des représentants des parents dans les instances.** On voit bien que **toutes ces structures de démocratisation existent, mais que malheureusement pour l'instant on n'a pas suffisamment de parents qui soient présents, qui soient actifs, notamment les parents qui sont les plus modestes.** Donc nous devons trouver les moyens de mieux coopérer avec les parents et de rendre l'école plus accueillante. **Pour rendre l'école plus accueillante, nous avons proposé d'essayer d'avoir des espaces parents dans les établissements scolaires de manière à ce que les parents puissent passer prendre un café, discuter.**

Sensibiliser l'ensemble des personnels de l'éducation nationale à l'importance de la communication avec les familles, à l'intégration de la problématique .../...

.../... de la diversité culturelle et sociale doit être un élément important de la formation initiale et continue des personnels, cette formation que nous sommes en train de remettre sur pied dans le cadre des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) qui seront recrées à l'occasion de la rentrée prochaine et qui font partie de la loi que nous sommes en train de discuter.

Tout cela doit se faire en collaboration avec les collectivités territoriales.

Ce que nous allons mettre en place avec les projets éducatifs territoriaux c'est **d'affirmer la nécessité d'une collaboration, d'une cohérence, d'une continuité, entre les différents intervenants qui sont présents autour de l'enfant. Entre les familles, les élus, les associations et les enseignants, il faut qu'on se parle, qu'on s'organise de manière à ce qu'il y ait autour des enfants une continuité éducative.**

Les parents doivent aussi être pris en considération sur les questions d'orientation.

On s'est rendu compte que beaucoup de jeunes décrochaient, soit à la fin du collège lorsqu'ils étaient perdus et n'arrivaient pas à suivre, soit en début de lycée parce que l'orientation ne leur convenait pas.

Donc un des éléments pour lutter contre le décrochage scolaire est de retravailler sur l'orientation, et c'est pourquoi dans le comité interministériel sur la jeunesse, nous avons proposé qu'il y ait une **expérimentation permettant de donner le dernier mot aux familles dans le cadre de l'orientation.**

Les enseignants ont un rôle déterminant pour l'orientation des jeunes, mais on sait aussi que parfois les familles connaissent bien les capacités du jeune, peuvent avoir un avis sur son orientation qui peut ne pas correspondre à l'avis de l'équipe enseignante. Travailler sur l'orientation et faire en sorte que l'avis des familles et du jeune soit déterminant à ce moment là nous semble être une manière de lutter contre le décrochage scolaire.

Nous avons relancé un **conseil national de l'innovation pour la réussite éducative.** Nous sommes convaincus que ce n'est pas uniquement du ministère que peuvent ressortir des choses utiles pour faire évoluer l'école et faire en sorte qu'elle s'adapte à son environnement aux nouveaux enjeux de la société. **Sur le terrain, dans les établissements, il y a beaucoup d'innovations intéressantes et nous avons besoin de les recenser, de les évaluer et de voir dans quelle mesure on peut les réutiliser.** Un travail de repérage de ces bonnes pratiques va être mené. **Elles seront évaluées pas seulement par les enseignants mais par des équipes pluridisciplinaires** puisque dans ce conseil national de l'innovation, nous n'avons pas uniquement **des personnels de l'éducation nationale, mais également d'autres ministères tels le ministère de la .../...**



.../... la ville, des affaires sociales, de la justice et un certain nombre de partenaires qui sont autour de l'enfant ; les élus sont présents, les associations de parents d'élèves.

Les contributions des parents d'élèves sont entendues avec beaucoup d'attention.

Nous avons tous un but commun, parents, enseignants et responsables de l'éducation, qui est de faire au mieux pour nos enfants car nous préparons leur avenir et **toutes les suggestions qui auront été faites lors de ce congrès seront examinées avec beaucoup d'attention** et nous comptons beaucoup sur vous et sur vos travaux pour avancer dans ce travail commun pour l'avenir de nos enfants et de notre pays. »

Témoignage d'une adhérente PEEP (92) :
« J'ai assisté au Congrès National de la PEEP pour représenter mon association locale et j'ai trouvé cet événement vraiment très intéressant. Ce qui m'a le plus apporté est la relation avec des pairs, l'échange avec des adhérents PEEP d'autres régions sur des problématiques très variées et pouvant être traitées avec des approches différentes. J'ai apprécié aussi de rencontrer l'équipe du Conseil d'Administration et d'apprendre que la Fédération proposait des groupes de travail en lien avec la scolarité de nos enfants. »

NB : Si vous souhaitez lire l'intégralité du discours de Mme GEORGE PAU-LANGEVIN, demandez-nous le document sur : peep-ua-versailles@laposte.net



Une APE des Yvelines mise à l'honneur au Congrès National de la PEEP...

A l'occasion du congrès national de notre fédération du 8 au 10 mai 2013, l'UA de Dijon avait organisé un concours d'actions innovantes. L'APE de Carrières-sur-Seine, dans les Yvelines, a obtenu le 2^{ème} prix pour son action : «Prix du jeune poète».

Ce concours qui existe depuis 13 ans, s'adresse aux élèves de CM1 - qui n'étaient pas concernés par le GPJL - des quatre écoles élémentaires de la ville de Carrières-sur-Seine. Les enfants doivent composer une poésie d'au moins dix vers rimés sur un des quatre thèmes proposés. Les quatre thèmes sont choisis par les parents de l'APE et l'adjointe aux affaires scolaires, parmi une quinzaine de thèmes proposés par le comité organisateur avant la Toussaint.

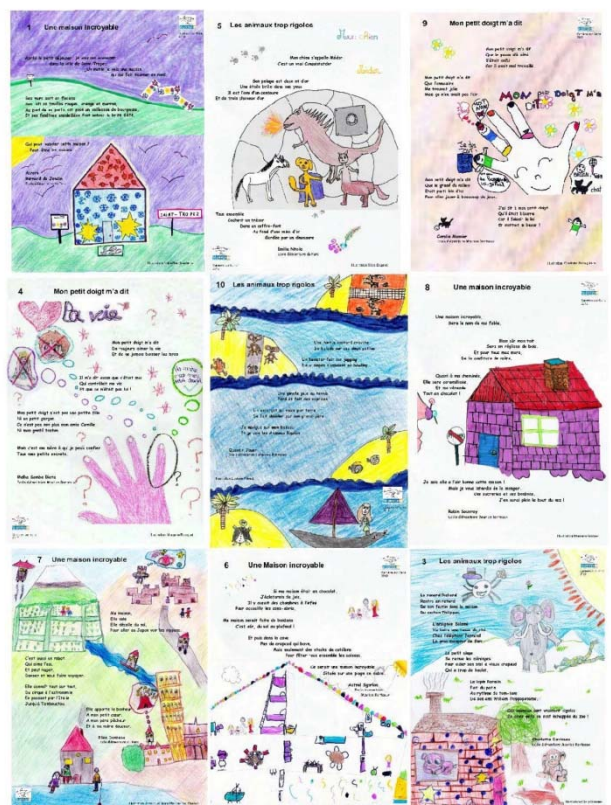
Les thèmes sont annoncés en conseil d'école. Les élèves travaillent leurs poésies en classe ou à la maison, entre les vacances de Noël et les vacances d'hiver.

Le plus souvent, les enseignants s'engagent sur le projet et en font un thème de travail sur plusieurs séances.

Le succès de cette action auprès des enfants (98 participants sur 238 élèves de CM1 cette année !), auprès des enseignants et auprès des parents ne se dément pas. Une dizaine d'enfants illustrent les 10 poésies lauréates.

Les parents PEEP du primaire s'impliquent différemment dans les étapes du concours : choix des thèmes, jury et enfin la cérémonie de remise des prix qui est commune au niveau local avec celle des grands prix des jeunes lecteurs et des jeunes dessinateurs. Cette action relayée dans le magazine de la ville et dans le magazine d'informations des écoles le cas échéant, donne plus de visibilité et de spécificité à l'APE et a incité de nouveaux parents de rejoindre cette équipe dynamique.

Concours d'actions innovantes PEEP Prix du jeune Poète - Carrières sur Seine



mars 2013

Vos représentants dans les Commissions Académiques

CIAEN (Conseil Inter Académique de l'Education Nationale)	Titulaire	Philippe ALLAIN	philippe.allain.peep@free.fr
	Suppléant	Didier CHIRON	didier.chiron@hotmail.fr
Groupe de Travail Académique CIAEN	Titulaire	Philippe ALLAIN	philippe.allain.peep@free.fr
	Suppléant	Didier CHIRON	didier.chiron@hotmail.fr
CREA (Comité Régional de l'Enseignement Agricole)	Titulaire	Bruno JOUVENCE	bruno.jouvence@peep.asso.fr
	Suppléant	Alain NEEL	alain-anl@wanadoo.fr
CDA (Commission de Discipline d'Appel Académique)	Titulaire	Jean-Marc MAGNET	jmmagnet2@aol.com
	Suppléant	Régine DEBRIE	r.debrie@gmail.com
CAL (Commission Académique des Langues)	Titulaire	Didier CHIRON	didier.chiron@hotmail.fr
	Suppléant	Carole GAILLARD	carole.genolhac@free.fr
CAVL (Commission Académique de la Vie Lycéenne)	Titulaire	Marika BERGENDAL	marikabergendal@yahoo.com
	Suppléant	Hélène FITZGERALD	lnkfitz@hotmail.com
CAA (Conseil Académique des Associations Educatives Complémentaires de l'Enseignement Public)	Titulaire	à définir	
	Suppléant	à définir	
CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional d'Ile de France)		Bruno JOUVENCE	bruno.jouvence@peep.asso.fr
CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique)		Isabelle LEROY	philippehenri.leroy@libertysurf.fr
CPC (Commissions Professionnelles Consultatives)		Philippe ALLAIN	philippe.allain.peep@free.fr
Commission Académique des Bourses		Claudine CAUX	claudine.caux@orange.fr
UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)	Titulaire	à définir	
	Suppléant	à définir	
GPJL/GPJD (Grand Prix des Jeunes Lecteurs/Grand Prix des Jeunes Dessinateurs)		à définir	
Lycéens et apprentis au cinéma		à définir	

NB : Si vous souhaitez des informations complémentaires sur le contenu des commissions, demandez-nous le document récapitulatif des différentes commissions sur :

peep-ua-versailles@laposte.net

Absences de professeurs ...

Professeurs des collèges et lycées : contactez-nous directement sur : peep-ua-versailles@laposte.net
Chaque semaine, nous transmettons vos demandes de remplacement au Rectorat.

Professeurs des écoles maternelles et élémentaires :
Contactez directement vos présidents d'AD respectifs.

**Association
Départementale PEEP
du Val d'Oise
AD95**

Le Comité de l'AD95 :

Présidente : Hafida SAIM – hafida.saim@yahoo.fr – 01 39 89 65 71

Trésorier : William PANEL

Secrétaire : Michel PIERRET

Vous trouverez la Page de l'AD95 dans notre prochain Journal de l'UA PEEP Versailles.



Association
Départementale PEEP
des Yvelines
AD78

Le Comité de l'AD78 :

Présidente : Toumadir HUSSER – contact@peep78.org – 06 81 18 26 30

Vice-présidents : Sandra DESAMORE – Jean-Michel POLOMAT

Trésorière : Sandrine ROGE

Secrétaire : Anita LARROQUE

Membres Conseillers : Bertrand CHENEVIER – Stéphanie LOBET

Jean-Marc MAGNET – Alain NEEL – Céline PERRIN

Déléguée au handicap : Véronique MOULIN

Membre associé : Chantal LEGRAND

Membres d'honneur : Yvette STEFFEN

Conférences clés en main

Depuis 2005, l'AD 78 met à profit la subvention obtenue dans le cadre des Réseaux d'Ecoute et d'Appui à la Parentalité des Yvelines (REAAPY) pour soutenir les actions, menées par les APE de notre département, en direction des parents. Mais nous avons constaté que l'offre autour de la parentalité était assez contrastée selon les territoires.

Certaines APE nous ont fait part de leurs difficultés à organiser des actions par manque de moyens (humains ou financiers) ou d'informations. Nous avons donc décidé en 2012 de proposer aux APE des conférences «clés en main»: l'AD propose des thèmes, fixe des dates avec les intervenants, gère la communication au niveau du département (site, bulletin du REAAPY, mailing aux APE...) et l'APE se charge de la salle, et de la communication locale. Pour commencer, deux thèmes ont été proposés par 4 APE, Chevreuse, Coubertin-Chevreuse, les Essarts le Roi et Noisy le Roi.

« **RÉUSSIR ÇA S'APPREND** » : Pédagogie Antoine de la Garanderie pour un apprentissage efficace de la Maternelle au Lycée, animée par Martine ANTOINE, Formatrice en méthodologie d'apprentissage
www.ifiledefrance.fr

Témoignage de la présidente d'une des APE : « *Conférence extraordinaire hier. Environ 70 personnes dans la salle. MERCI ENORMEMENT pour cette proposition de conférence, ainsi que l'organisation clés en main. Vous nous permettez d'apporter une réponse aux parents, l'effet est magique !! Sachez que les personnes en sortant, nous remerciaient... alors MERCI A VOUS pour cette conférence.* »

Parole de maman : « *J'ai découvert des clés pour mieux accompagner l'apprentissage de mes enfants* ».

« **Comment communiquer autrement avec les adolescents pour une meilleure relation au quotidien** » animée par Sophie BENKEMOUN, Créatrice de L'atelier des Parents www.latelierdesparents.fr

Parole de maman : « *Je tenais à remercier la Peep pour la conférence de qualité qu'elle nous a offerte hier soir. Sujet abordé vraiment bien choisi et intervenante très agréable à écouter ! On a tous -je crois- tellement besoin de conseils pour aider nos jeunes.* »



Le succès de ces initiatives nous incite à continuer de mutualiser ainsi les moyens dont nous disposons. Si vous êtes intéressé par une conférence clés en main ou par un « weekend bac », contactez

Toumadir HUSSER au
06 81 18 26 30

Weekend bac

L'APE de Versailles propose avec succès des weekends de révision depuis de nombreuses années. Forte de cette expérience, l'APE de Sartrouville a proposé pour la 1^{ère} fois un weekend de révision pour le bac de Français. Dans un souci de mutualisation, l'invitation a été diffusée aux APE voisines (du 78, 92 et 95). Ainsi des lycéens de 7 communes (78 et 95) ont pu bénéficier de la méthode de Marie DELAPORTE <http://www.weekendbac.com>

Parole d'élève : « *C'est bien de tout revoir, surtout l'essentiel. Donc d'avoir à la fois révisé et appris de nouvelles choses. C'était intéressant et enrichissant autant pour les connaissances que pour la méthode* ».

Parole de maman : « *Je tenais à vous faire un retour sur ce stage qu'a suivi ma fille ce week-end. C'est une très bonne initiative de la PEEP. Ce stage lui a permis d'avoir quelques pistes supplémentaires sur la manière d'appréhender le bac de français.* »

En 2013/2014, pour permettre au plus grand nombre d'élèves d'en bénéficier, plusieurs APE sont prêtes à accueillir des weekends de révision.

Le Comité de l'AD91 :

Président : Philippe ALLAIN – philippe.allain.peep@free.fr – 06 22 51 47 23

Vice-présidents : Marc POINSOT – Maryline WOTIN

Trésorier : Gilles BESSON

Secrétaire : Véronique BARTEBIN

Membres associés : Laurence DECHAUD-DUBOIS

Jean-Paul RAVAUX

Association
Départementale PEEP
de l'Essonne
AD91

Présidents d'honneur : Gérard BRUNEL – Marie-Christine MARTEAU
Membres d'honneur : Claudine CAUX – Jean COLIN – Claudine DESPRES
Anne MORCHOISNE – Sylvie OVAZZA – Françoise PAUCHARD
Dominique PODETTI – Françoise RICHARD

Catégorie 1

Catégorie 2

1^{ère} : Noémie GARNIER d'Igny

2^{ème} : Maxence
ECKLER de
Villemoisson-
sur-Orge
3^{ème} : Anaëlle
SOUSSAN de
Savigny-sur-
Orge



2^{ème} : Jules
LONCHAMP de
Villebon-sur-
Yvette
3^{ème} :
Alexandre
RABATE de
Saint-Michel-
sur-Orge



1^{er} : Doryan PICARD de Morangis
1^{er} en UA et en National

Catégorie 3

1^{ère} : Féliciane ROY d'Igny



2^{ème} : Emma SEUGE de
Saint-Michel-sur-Orge
3^{ème} : Mathilde REMY
de Villebon-sur-Yvette

Remise des Prix des Grands Prix des Jeunes Lecteurs et des Jeunes Dessinateurs

L'AD 91 a organisé sa remise des prix GPJL/GPJD le samedi 8 juin 2013 à Igny.

1^{ère} association départementale par son nombre de participants au GPJL, l'AD de l'Essonne a reçu cette année plus de 1400 bulletins.

Elle a sélectionné les 50 premiers et a organisé la remise des prix aux lauréats en récompensant également les 3 premiers de chaque catégorie sélectionnés pour le GPJD.

130 enfants et membres de leurs familles ont reçu livres, jeux créatifs, places dans les musées... et un beau diplôme.

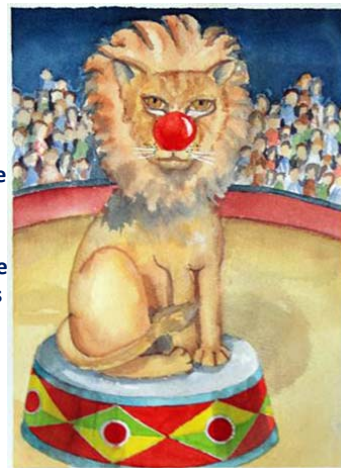
La gagnante du GPJL, Emma GUIDOUM, en classe de 5^{ème} au Collège des Gâtines de Savigny-sur-Orge, a reçu le trophée du GPJL de la lauréate de l'an dernier.

Les membres du comité départemental et du comité de la ville d'Igny ont donné de leur temps pour organiser cette journée et offrir un goûter en fin de journée.

Catégorie 4

1^{ère} : Pauline GUYONVARH
de Bures-sur-Yvette
1^{ère} en UA et en National

2^{ème} :
Axelle
RADA de
Villebon-
sur-Yvette
3^{ème} :
Kyllian
PICARD de
Morangis



1^{ère} : Classe de Mme INSERGUEIX
de l'école maternelle de Courcelle
à Gif-sur-Yvette

Catégorie 6



Le Comité de l'AD92:

Président : Eric MARTI – eric.marti@noos.fr – 06 86 27 59 47

**Association
Départementale PEEP
des Hauts-de-Seine
AD92**

Vice-présidente : Valérie MARTY

Trésorière : Laurence KRATZER

Secrétaire : Véronique BESLY

Autres membres du comité : Marie BRIGAND – Carine GREGOIRE
Jean-Michel GEORGES – Gérard RAFFAITIN

CDEN 92 du 11 avril 2013

La carte scolaire était à l'ordre du jour du dernier CDEN pour le 92, le 11 avril dernier, mais les rythmes scolaires se sont invités...

Le DASEN, M. Edouard ROSSELET, a donné sa position et communiqué des éléments sur la mise en œuvre à venir. Aucune commune du 92 n'appliquera la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013, comme sur le Val de Marne et le Bas-Rhin.

Selon M. ROSSELET, « il n'est pas question d'un refus de la réforme sur le 92, mais il s'agit d'un souci d'agir avec sérieux pour la mise en place ».

L'aide personnalisée sera supprimée à la rentrée 2013 au profit des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sur l'ensemble des communes, quel que soit le choix de l'entrée en application de la réforme.

L'année scolaire française a une amplitude faible avec une forte concentration des heures sur la semaine. Tout le monde a conscience des difficultés. Il est question de revenir sur le mercredi matin et non le samedi comme en 2008.

M. ROSSELET, attaché au bon fonctionnement du système éducatif, est personnellement assez favorable pour arrêter l'organisation des rythmes scolaires d'ici à fin 2013 si ce n'est la Toussaint. L'objectif est d'éviter tout télescopage avec les municipales de 2014.

A ceux qui expriment leur mécontentement quant à la rapidité de mise en œuvre et qui estiment que les moyens sont insuffisants, M. ROSSELET répond...

Le système éducatif est en refondation. La démarche prendra du temps. Selon le Président de la République sur la durée du quinquennat, il est excessif de dire que les choses n'évoluent pas et n'avancent pas. Les moyens de l'Education Nationale sont maintenus alors que les autres budgets sont revus à la baisse. C'est une priorité du gouvernement. L'Education Nationale réinvestit dans les ressources humaines avec la réforme. Pour la 1^{ère} année depuis son arrivée en tant que DASEN sur le 92, le solde d'ouverture des classes est positif.

Tous les personnels recrutés ne seront pas opérationnels à la rentrée 2013 mais c'était un souhait d'avoir une formation. 2013/2014 sera donc une sorte « d'année blanche » avec des temps partiels et de la .../...

.../... formation pour les nouveaux recrutés. Dans ce contexte, les remplacements des professeurs sont un sujet que la Direction Académique va regarder de près à la rentrée prochaine avec une attention particulière sur les autorisations de sortie du département et les temps partiels accordés.

Côté syndicats, l'ouverture d'un calendrier de concertation a été demandée. Selon eux, le maintien des discussions uniquement pendant les heures d'enseignement n'est pas « suffisant et sérieux ». « Le Ministre ne se donne pas les moyens » alors qu'il est possible de s'offrir une ouverture, de construire de nouvelles relations dans le cadre du temps de service des 108h.

M. ROSSELET a conclu la réunion par la mise en place d'un Comité de suivi de la mise en œuvre des rythmes scolaires sur le 92. Les 15 membres de ce comité sont issus des 30 membres du CDEN avec 3 sièges pour la FCPE et 2 sièges pour la PEEP.

Une affaire à suivre... de près.

S'équiper pour les activités sportives et culturelles de la rentrée 2013, sans se ruiner...

C'est possible grâce au **Dépôt-Vente de vêtements et d'équipements sportifs et culturels** organisé par la PEEP d'Issy-les-Moulineaux.

L'équipe organise depuis plusieurs années un dépôt/vente de vêtements de sport d'hiver qui remporte un franc succès à chaque édition. Un nouveau dépôt/vente pour les vêtements et les équipements sportifs et culturels prend place cette année. L'objectif est de permettre aux familles qui inscrivent leurs enfants à une activité d'acquiescer des vêtements et équipements sportifs (chaussures de foot, bottes d'équitation, chaussons de danse...) et culturels (livres de musique, matériel de peinture...) en bon état à moindre coût (de 1€ à 15€ environ). Un tableau d'affichage permettra d'accrocher les offres pour le gros matériel tel que les instruments de musique ou les raquettes de tennis. Comme pour les vêtements de sport d'hiver adhérents et non adhérents PEEP sont les bienvenus. Venez nombreux...



Lieu : Ecole Jules Ferry

Dépôts : mercredi 3 juillet (16h30/19h) et mercredi 4 septembre (16h30/19h)

Vente : le samedi 7 septembre (10h/13h) ce qui coïncide avec le 2ème jour du Forum de rentrée. Pour plus d'information :

peep.issy@gmail.com

Le Comité de l'Association PEEP-SUP Versailles :

Président : Bruno JOUVENCE

bruno.jouvence@peep.asso.fr
06 77 62 32 68

Trésorière : Isabelle JAGORET

Secrétaire : Isabelle LEROY

Secrétaire Adjointe : Annick DUMOND

Autres membres du comité : Claudine CAUX
Gérard RAFFAITIN
Marc TIHY

Qui adhère à PEEP SUP Versailles ?

L'association des parents d'étudiants de l'Académie de Versailles regroupe toutes les familles ayant un enfant sous statut d'étudiant et qui :

- soit habitent dans l'un des départements de l'Académie (78-91-92-95),
- soit habitent en dehors de l'Académie mais ont un enfant étudiant dans un établissement situé dans l'Académie.

Admission Post bac

Peep Sup propose aux responsables Peep des lycées de venir animer **gratuitement**, dans leur établissement, une conférence (1h30 à 2h00) sur le dispositif APB. Destinée aux parents de terminale, cette animation vise à leur expliquer le fonctionnement du processus d'affectation dans l'enseignement supérieur et à leur donner les outils pour bien accompagner leurs enfants dans cette démarche. Ces conférences peuvent être organisées en janvier ou février, compte tenu du calendrier de la procédure APB.

Informations sur l'enseignement supérieur

Peep Sup met à disposition des responsables Peep et des familles des fiches pratiques sur les différents aspects des études dans le supérieur : logement étudiant, bourses et aides sociales, budget des études, informations sur certains concours, études à l'étranger, sécurité sociale étudiante... Ces documents sont accessibles en ligne via le blog Peep Sup, peepsup.over-blog.com rubrique documents.

Frais de scolarité dans les CPGE

Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) se trouvant dans des lycées, elles bénéficient à ce titre de la gratuité dévolue à l'enseignement secondaire. Or lors des débats sur la Loi pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, l'assemblée nationale vient d'adopter un amendement modifiant cette situation.

Au-delà du débat sur le fait de savoir si les études post bac en CPGE doivent, ou non, être dispensées de frais de scolarité, cet amendement suscite de nombreuses interrogations que Peep Sup a immédiatement portées devant la Ministre de l'Enseignement Supérieur :

- Tout d'abord, comment – et par qui – seront définis ces nouveaux frais de scolarité ?
- Seront-ils propres à chaque lycée ou uniformes au sein de chaque Académie ou du pays ?
- Les boursiers seront-ils exonérés de ces nouveaux frais ?
- En janvier dernier, la Ministre ayant déclaré vouloir "*l'inscription automatique à l'université des étudiants en CPGE*", les familles concernées devront-elles payer également les frais d'inscription en licence ?

La Peep a également signalé à la Ministre que ces nouveaux droits d'inscription viennent s'ajouter à des frais déjà élevés pour les élèves de CPGE, entre le coût de l'internat et les inscriptions aux concours. Même si les boursiers sont exonérés, la mesure va toucher de plein fouet les classes moyennes, c'est-à-dire les familles dont les revenus sont trop élevés pour toucher une aide de l'Etat et pas assez élevés pour assumer des études aussi coûteuses.

Enfin, nous avons manifesté notre inquiétude devant la réaction du président de l'Association des proviseurs de lycées ayant des classes préparatoires aux grandes écoles, qui souhaite que le produit des droits d'inscription revienne aux lycées : si cela était le cas, nous avons le risque de voir les établissements choisir leurs élèves en fonction de leur capacité à payer des frais de scolarité (risque de voir les boursiers écartés si exonérés des frais de scolarité).

Réponse à toutes ces questions le 27 juin, dans le cadre d'un rendez-vous avec un conseiller de la Ministre.

COMPTE-RENDU DE L'AUDIENGE ACCORDEE A LA PEEP
PAR LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES
le 23 mai 2013

Début de séance : 18h15
Rectorat de Versailles

1. Les différents participants

Etaient présents :

- Pierre-Yves DUWOYE : Recteur de l'Académie de Versailles
- Florence BESSY : Directrice de cabinet de l'Académie de Versailles
- Nathalie FLORYSIK : Conseiller Technique auprès du recteur, déléguée à la Vie Scolaire
- Jean-Pierre SOLLIER : Conseiller du Recteur – IA-IPR EVS (Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional dans le domaine des Etablissements et de la Vie Scolaire)
- Annie BESSAGNET : Conseiller du Recteur – IA-IPR d'Anglais
- Philippe DIAZ : Adjoint au Secrétaire Général de l'Académie de Versailles, Directeur des Ressources Humaines
- Fabrice TANJON : Adjoint à la Division des personnels enseignants
- Jean-Marc MAGNET : Président PEEP de l'Union des Associations PEEP de l'Académie de Versailles
- Philippe ALLAIN : Président de l'Association Départementale PEEP – Essonne (91)
- Didier CHIRON : Président de l'APE du Collège Jean Jaurès à Levallois-Perret – Représentant les Hauts-de-Seine (92)
- Catherine HAM : Chargée de mission pour l'UA PEEP Versailles.

Etaient excusés :

- Toumadir HUSSER : Présidente de l'Association Départementale PEEP – Yvelines (78)
- William PANEL : Président de l'Association Départementale PEEP – Val d'Oise (95)
- Eric MARTI : Président de l'Association Départementale PEEP – Hauts-de-Seine (92)

2. Les différents points abordés

Interlocuteur pour les parents dans l'académie de Versailles. Quelles actions pour accroître la mobilisation des parents ?

PEEP : M. MAGNET explique que depuis le Congrès National de la PEEP à Dijon, dans le cadre du débat pour accroître la mobilisation des parents, la PEEP a eu connaissance de l'existence d'un interlocuteur pour les parents sur l'Académie de Dijon.

M. DUWOYE nous informe qu'en plus de Mme Florence BESSY, interlocutrice dans le cadre des remplacements d'enseignants, il a demandé à Mme Nathalie FLORYSIK, proviseur de vie scolaire, d'être cet interlocuteur pour les parents dans l'Académie de Versailles.

Les coordonnées de Mme Nathalie FLORYSIK sont les suivantes :

Tél : 01 30 83 50 05

Mail : ce.pvs@ac-versailles.fr

Formation des enseignants, tutorat des stagiaires.

M. DIAZ nous informe que la Rentrée 2013 va se faire avec des moyens supplémentaires.

Il y a deux concours avec un dispositif d'accueil des stagiaires et un tuteur dans des établissements 'berceaux', pour entrer dans le métier 'au plus près'.

Les contractuels auront un droit d'option.

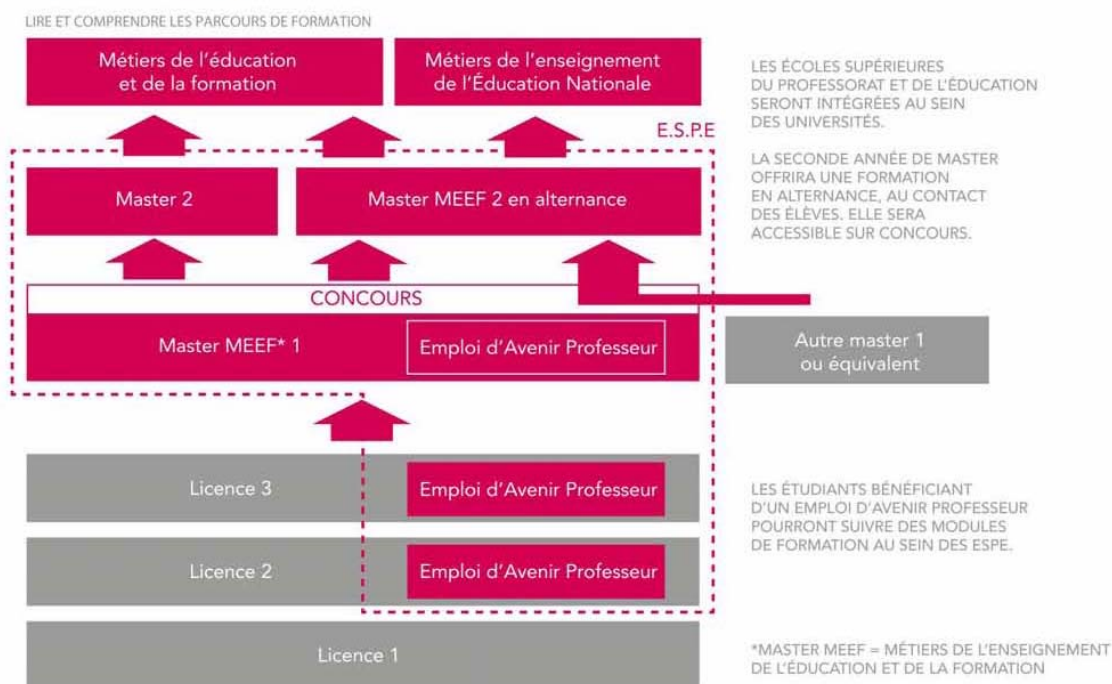
Les résultats des concours seront connus début juillet et les étudiants admissibles se verront proposer un contrat. 90% de ces étudiants sont favorables à un contrat.

70% des étudiants ont déjà un M2 (2ème année de master), et cela va concerner aussi des étudiants en fin de M1 (1ère année de master).

Ces contrats vont être passés pour que les intégrations se fassent dès la rentrée de septembre 2013. Cela permettra d'avoir des 'heures' sur le terrain et les étudiants pourront passer leurs examens dans la même année.

Il s'agit d'une situation transitoire pour l'année à venir (2 années en 1) depuis le retour de la formation des enseignants.

Hors réunion : PARCOURS DE FORMATION DES LA RENTREE 2013 (Extrait de la réforme de la formation des enseignants - Site iufm)



Point sur la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée : Hormis les heures de présences les profs doivent 108 heures, il semble que sur les 3h00 semaine actuelle, on s'oriente sur 1h30 de présence et 1h30 de travail à la maison.

M. DUWOYE : Dans les 108 heures, il faut organiser le temps scolaire. Les différents choix dépendront des projets éducatifs territoriaux.

PEEP : M. ALLAIN évoque le pic de concentration vers 15h00.

M. DUWOYE : Si les enfants ont une pose méridienne plus longue, les professeurs des écoles n'y sont pas favorables car ils sont alors obligés de rester sur place. *M. DUWOYE* pense qu'il faut trouver une solution qui convienne à tout le monde ! Il estime qu'il n'y a pas de solution idéale.

Concernant le passage à 38 semaines, il nous informe que beaucoup de gens n'en voulaient pas.

Il conclut en nous disant que le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) sera attentif à la situation des élèves, dans le but d'obtenir des conditions d'enseignement plus sereines.

Enfants à haut potentiel: quelle est la politique académique en la matière (repérage, suivi, pédagogie personnalisée...)?

M. SOLLIER : Il existe déjà des dispositifs :

- Le Collège du Vésinet, qui est un dispositif fermé.
- Des établissements privés sous contrat.

Toutefois, la politique académique va vers des dispositifs ouverts :

- Dans l'Essonne, 3 établissements accueillent des enfants à haut potentiel
 - Le Collège César Franck à Palaiseau,
 - Le Collège Nicolas Boileau à Saint Michel sur Orge,
 - Le Collège Pablo Neruda à Brétigny.
- Il y a également un Collège dans les Hauts-de-Seine et un collège dans le Val d'Oise.

Des actions de fond ont également été conduites, à savoir :

- ⇒ Une formation dans les Hauts-de-Seine,
- ⇒ Tout le personnel de l'Éducation Nationale.

En ce qui concerne le repérage, *M. SOLLIER* précise que ce sont plutôt les parents qui repèrent leur enfant !

Il semble que l'épreuve de langue étrangère ait été rendue optionnelle dans le cursus des professeurs, pourtant l'enseignement des autres matières dans une langue étrangère est reconnu comme bénéfique par les enfants des sections européennes par exemple et il aurait été intéressant que cette possibilité ne soit pas réservée aux élevés des sections langues. Quelles mesures d'amélioration de l'apprentissage des langues étrangères comptez-vous mettre en œuvre sur l'académie ?

L'expérimentation d'une seconde langue en sixième sera-t-elle prévue, cela permettrait aussi de sédentariser les professeurs de langues et d'éviter qu'ils se présentent stressés et fatigués de leurs trajets entre plusieurs établissements ?

M. DUWOYE précise que l'Académie de Versailles a deux enjeux essentiels :

- ⇒ La maîtrise des langues
- ⇒ La modernité au niveau des méthodes d'enseignement numérique.

Mme BESSAGNET : Un dispositif de formation continue sera mis en place pour tout stagiaire pour obtenir le niveau en langues vivantes, à savoir le niveau B2. Cela deviendra une unité d'enseignement non compensable.

Depuis 2010, et pas seulement dans les classes à section européenne, les élèves peuvent apprendre une discipline dans une langue étrangère. L'enseignant doit alors une certification en DNL.

Cette certification en DNL n'est pas obligatoire, elle repose sur la base du volontariat de l'enseignant. La certification DNL de 80 professeurs a été validée cette année sur l'Académie de Versailles.

Si un professeur des collèges a le DNL, le principal de l'établissement peut alors proposer des cours dans une langue étrangère.

Il existe trois baccalauréats technologiques avec une épreuve TLV (enseignement Technologique en Langue Vivante) :

- STL (Sciences et Technologies de Laboratoire)
- STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)
- STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)

Concernant les classes bilingues :

Mme BESSAGNET : 80% des collèges offre un système bilingue dès la 6^{ème} ou dès la 5^{ème}.

Les demandes d'ouverture ou de fermeture de section de langues sont étudiées au sein du GTI Langues vivantes (Groupe de Travail et d'Impulsion).

Il y a une carte sur les sections européennes et sur les langues en général (9 langues), et si la possibilité d'une langue est offerte, il faut en assurer la continuité.

Au niveau de l'apprentissage de l'anglais dès le CE1 :

- ⇒ 100% des écoles dans les Hauts-de-Seine, le Val d'Oise et l'Essonne,
- ⇒ 76% dans les Yvelines.

Concernant l'apprentissage de l'allemand à l'école primaire, Mme BESSAGNET précise qu'il n'y a pas une réelle demande des parents. Cette demande arrive plus généralement à partir de la 6^{ème}. Se met alors en place, si possible, une adaptation à la demande avec la classe bilingue.

Hors réunion – le DNL (Discipline Non Linguistique) : Une certification complémentaire peut être accordée aux enseignants de disciplines non linguistiques pour enseigner leur discipline dans une langue autre que le français.

Cette certification complémentaire en DNL s'adresse aux enseignants du second degré, titulaires ou stagiaires de l'enseignement public ou privé qui enseignent ou se destinent à enseigner une discipline non linguistique (histoire-géographie, hôtellerie, sciences et vie de la terre, mathématiques, ...) dans une langue étrangère tant dans l'enseignement général et technique que professionnel.

Hors réunion – le Niveau B2 : Le 4^{ème} niveau sur l'échelle européenne (CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) est appelé B2, ou "utilisateur indépendant". C'est le niveau qui correspond à ce qu'on appelle généralement "courant". A ce niveau, vous êtes capables :

- De comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.
- De communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre.
- De vous exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, d'émettre un avis sur un sujet d'actualité et d'exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Hors réunion – Classe bilingue : Une classe « bilingue » (et non bilingue) est une classe de 6^e ou 5^e où se fait l'apprentissage à part égale de deux langues, en général allemand et anglais.

Point rattrapage des cours perdus (suite dernier compte rendu), l'ancien recteur était favorable.

PEEP : M. ALLAIN rappelle que lors de la dernière audience avec M. BOISSINOT, alors Recteur, il avait été évoqué la possibilité de garder le professeur remplaçant en renfort dans l'établissement lorsque l'enseignant en congé revient, afin de permettre de rattraper des cours perdus

M. TANJON : C'est ce que l'on essaie de faire, nous venons de maintenir un contractuel dans un établissement pour rattraper des heures. Il y a toutefois moins de tension cette année.

Il précise qu'il y a eu une progression dans la constitution de viviers (contact avec le pôle emploi). 90 postes de remplacement TZR sont prévus.

M. DUWOYE précise qu'il ne s'agit pas d'une question de moyens, mais plus d'une question de ressources humaines.

Il précise aussi que dans certain cas, les situations sont tendues, il est même arrivé que des parents d'élèves refusent qu'un contractuel soit appelé !

Calendrier scolaire : le choix d'une des deux journées de cours qui doivent être récupérées pour l'allongement des vacances de la Toussaint est laissé aux académies, serait-il possible de fixer ce jours au plus vite et au plus tard à la rentrée scolaire 2013 ?

M. DUWOYE nous informe que ce sujet est traité avec une dynamique 'Ile de France'. Il est donc traité au-delà de l'Académie de Versailles.

En effet, les 3 recteurs des Académies de Créteil, Paris et Versailles se réunissent une fois par trimestre dans le cadre du CORIF (COMité des Recteurs d'Ile-de-France).

Le scénario est ensuite soumis au CIEN (Conseil Inter académique de l'Education Nationale).

M. DUWOYE nous assure qu'ils feront au mieux pour que la décision soit prise au plus tard pour la rentrée de septembre 2013.

Il semble qu'AFFELNET se soit régionalisé au point que des règles locales aient été mises en œuvre et que les parents doivent effectuer un dossier par académie.

Qu'est ce qui justifie par exemple que les enfants de l'académie de Versailles puissent faire 4 choix optionnels d'établissement et que sur l'académie de Paris, 8 choix obligatoires soient demandés ?

Document transmis par M. le Recteur :

AFFELNET est un outil d'aide à l'affectation dont la mise en œuvre est académique.

Le Recteur de l'académie définit le cadrage des opérations d'affectation dans son académie. L'outil AFFELNET n'est donc pas régionalisé. Chaque académie définit son propre cadre en fonction de ses caractéristiques.

Néanmoins, les 3 académies franciliennes tendent à une convergence calendaire, facilitant les mouvements inter académiques d'élèves.

L'académie de Versailles (comme l'académie de Créteil) propose dans AFFELNET la possibilité de 4 vœux qui suffit à réaliser l'affectation des élèves en tenant compte à la fois de la diversité des parcours de formation et **des zones de desserte qui constituent, pour l'entrée en 2nde GT de lycée, la sectorisation.** Dans l'académie de Versailles, chaque zone de desserte est composée de 1 à 4 lycées maximum.

L'académie de Paris propose 8 vœux car le territoire parisien est découpé en 4 grandes zones composées d'un nombre bien plus important de lycées que nos zones de desserte. C'est un choix parisien qui correspond à la spécificité de cette académie.

Dans l'académie de Versailles, pour AFFELNET 3^{ème}, les parents ont la possibilité d'émettre 4 choix.

Dans le cas d'une orientation en voie professionnelle, le choix est composé d'une spécialité professionnelle et d'un lycée. Il n'y a pas de sectorisation en voie professionnelle : un élève peut demander toute formation et tout lycée de l'académie. Il est recommandé de faire 4 vœux pour optimiser les chances d'affectation, sachant que 82,5% des élèves sont affectés sur leurs vœux 1 ou 2.

Un certain nombre de formation sont dites inter académiques et accessibles par les élèves des académies de Paris, Créteil et Versailles. Il s'agit de formations rares proposées dans une seule de ces académies (par exemple le CAP plumassière proposé uniquement dans un lycée de Paris).

Dans le cas d'une orientation en voie générale et technologique, le choix est composé d'une formation et d'un lycée.

- Le plus souvent, il s'agit de la 2^{nde} GT dites courantes (avec des enseignements d'exploration courants décidés au moment de l'inscription dans le lycée) ; dans ce cas, le DASEN a défini en amont des zones de desserte composées de un ou plusieurs lycées qui constituent le secteur lié au domicile de l'élève.
- Plus rarement, il peut s'agir d'une 2^{nde} GT avec des enseignements dits à capacités contraintes (langues rares, arts...) ; dans ce cas, il n'y a pas de sectorisation, les élèves sont retenus par voie de commission pédagogique.

La famille peut émettre jusque 4 vœux, parmi lesquels doivent figurer le ou les lycées qui composent la zone de desserte, c'est-à-dire le secteur lié au domicile de l'élève.

- Quand une zone de desserte est composée d'un seul lycée, la famille doit faire apparaître ce lycée dans l'un de ses 4 vœux.
- Quand une zone de desserte est composée de plusieurs lycées, il est recommandé à la famille de faire apparaître parmi ses 4 vœux, au moins deux lycées d'accueil.

En tout état de cause, le DASEN s'engage à affecter les élèves dans la zone de desserte dont ils relèvent, en veillant au bon équilibre des effectifs. Pour être assurés d'une affectation, tous les candidats à la 2^{nde} GT en lycée public doivent impérativement, parmi les 4 vœux qu'ils formulent par ordre de préférence, indiquer le ou les établissements de la zone de desserte avec une 2^{nde} GT (enseignement d'exploration courants). En cas de non affectation sur les vœux exprimés par la famille, le DASEN émet une notification d'affectation sur la base de la zone de desserte. En cas d'impossibilité à affecter un élève dans le cadre de sa zone de desserte, le DASEN fait une proposition d'affectation dans un lycée de proximité. On atteint chaque année entre 99 et presque 100% d'affectés en 2^{nde} GT dès le 21 juin.

Fin de séance : 20h00